



ALLSIMMO

Sarl au capital de 10000 € - RCS Montauban 434 862 900

Siège social : 106 faubourg Lacapelle 82000 Montauban

Tél : 05 63 91 76 26 - E-mail : montauban@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

(tva 20 %)

### Honoraires de transaction (Hors cas particulier\*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
< à 29 999	3 333,33 €	4 000 €
De 30 000 à 40 499 €	3 750,00 €	4 500 €
De 40 500 à 50 999 €	4 166,67 €	5 000 €
De 51 000 à 61 499 €	4 583,33 €	5 500 €
De 61 500 à 71 999 €	5 000,00 €	6 000 €
De 72 000 à 82 999 €	5 416,67 €	6 500 €
De 83 000 à 93 499 €	6 250,00 €	7 500 €
De 93 500 à 103 999 €	6 666,67 €	8 000 €
De 104 000 à 114 499 €	7 083,33 €	8 500 €
De 114 500 à 124 999 €	7 500,00 €	9 000 €
De 125 000 à 135 999 €	8 333,33 €	10 000 €
De 136 000 à 146 499 €	8 750,00 €	10 500 €
De 146 500 à 156 999 €	9 166,67 €	11 000 €
De 157 000 à 172 499 €	9 583,33 €	11 500 €
De 172 500 à 188 499 €	10 416,67 €	12 500 €
De 188 500 à 203 999 €	10 833,33 €	13 000 €
De 204 000 à 219 999 €	11 250,00 €	13 500 €
De 220 000 à 235 499 €	12 083,33 €	14 500 €
De 235 500 à 250 999 €	12 500,00 €	15 000 €
De 251 000 à 266 499 €	12 916,67 €	15 500 €
De 266 500 à 281 999 €	13 333,33 €	16 000 €
De 282 000 à 297 499 €	13 750,00 €	16 500 €
De 297 500 à 313 499 €	14 583,33 €	17 500 €
De 313 500 à 365 499 €	15 000,00 €	18 000 €
> à 365 500 €	4,67 %	5,60 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

### **\*Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par voie de rétrocession d'honoraires.

ALLSIMMO - SARL au capital de 10000 € – Siège social : 106 faubourg Lacapelle 82000 MONTAUBAN - Tel : 05 63 91 76 26 – E-mail : montauban@laforet.com – RCS Montauban 434862900 – N° TVA intra-communautaire N° FR16434862900 - Titres professionnels : Agent Immobilier et administrateur de biens - Activités : Transaction et gestion - Carte professionnelle n° CPI 82012017000015191 délivrée par la CCI de MONTAUBAN (82000) 53 avenue Gambetta - Garantie financière transaction et gestion : CEGC 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE Cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



ALLSIMMO

Sarl au capital de 10000 € - RCS Montauban 434 862 900

Siège social : 106 faubourg Lacapelle 82000 Montauban

Tél : 05 63 91 76 26 - E-mail : montauban@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (tva 20 %)

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 et baux civils résidence principale :

#### Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

- Surface habitable inférieure à 40 m<sup>2</sup> : 5.00 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 5.00 € TTC/ m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.
- Surface habitable comprise entre 40 m<sup>2</sup> et 70 m<sup>2</sup> : 4.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 4.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.
- Surface habitable supérieure à 70 m<sup>2</sup> : 4.00 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 4.00 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

#### Etat des lieux

- 1.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 1.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

### Honoraires pour les autres baux :

#### Habitation (hors résidence principale),

- 15 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur.

#### Etat des lieux :

- 1.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du preneur et 1.50 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

#### Professionnels :

- 12 % HT du loyer annuel hors charges HT à la charge du preneur

#### Commerciaux :

- 12 % HT du loyer annuel hors charges HT à la charge du preneur,
- 400 € HT pour rédaction des actes à la charge du preneur

## Gestion locative – Barème à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (tva 20 %)

### Honoraires de gestion :

- 7 % HT des encaissements, soit 8.40% TTC à la charge du bailleur  
Ces honoraires comprennent également : accès extranet, gestion des sinistres assurances, représentation aux assemblées de copropriété, paiement des charges au syndic, récapitulatif pour revenus fonciers...

### Autres prestations :

- Suivi de travaux : 5 % HT, soit 6.00 % TTC du montant des travaux TTC.
- Assurance Loyers impayés, protection juridique, détériorations immobilières : 1.85 % des encaissements.
- Assurance vacance locative : 1.35 % des encaissements.